

AR Prefecture

046-254601313-20240415-CS15042024_005-DE
Reçu le 17/04/2024



**SYNDICAT MIXTE
LIMARGUE-SÉGALA
DORDOGNE-TOLERME-LOT-CÉLÉ**

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

BUDGET EAU

AR Prefecture046-254601313-20240415-CS15042024_005-DE
Reçu le 17/04/2024**I – CADRE RÉGLEMENTAIRE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB)**

Présenté au comité syndical dans un délai de deux mois avant l'examen du budget primitif, le débat d'orientations budgétaires (DOB) est une formalité substantielle dans le cycle budgétaire.

Il constitue la 1^{ère} étape du cycle budgétaire et permet à l'assemblée délibérante d'être informée sur la situation financière du syndicat et ainsi définit la stratégie financière et les priorités en termes d'investissement et les financements correspondants.

II – SITUATION FINANCIERE DU SM LIMARGUE ET SÉGALA – COMPTE ADMINISTRATIF EAU 31/12/2023

	SMLS
SECTION FONCTIONNEMENT	
RECETTES	2 345 577.36
DEPENSES	2 112 779.36
RESULTAT ANNEE	232 798.00
RESULTAT ANTERIEUR	1 857 206.37
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	2 090 004.37
SECTION INVESTISSEMENT	
RECETTES	2 363 963.10
DEPENSES	3 546 366.17
RESULTAT ANNEE	-1 182 403.07
RESULTAT ANTERIEUR	179 178.64
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT	-1 003 224.43
SOLDE GLOBAL	
RESULTAT FONCTIONNEMENT CUMULE	2 090 004.37
RESULTAT INVESTISSEMENT CUMULE	-1 003 224.43
RESULTAT GLOBAL (1)	1 086 779.94
RESTE A REALISER (RAR)	
RECETTES	4 320.00
DEPENSES	844 651.00
SOLDES DES RESTES A REALISER (2)	-840 331.00
SOLDES REELLEMENT DISPONIBLE (1+2)	246 448.94
AFFECTATION DU RESULTAT	
RESULTAT INVESTISSEMENT	-1 003 224.43
SOLDES DES RAR	-840 331.00
SOLDE GLOBAL INVESTISSEMENT	-1 843 555.43
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	2 090 004.37
UTILISATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
COUVERTURE DEFICIT INVESTISSEMENT (1068)	1 843 555.43
REPORT A NOUVEAU FONCTIONNEMENT	246 448.94

AR Prefecture046-254601313-20240415-CS15042024_005-DE
Reçu le 17/04/2024

Certaines opérations n'ont pas été réglées intégralement.

Les dépenses en restes à réaliser concernent les travaux suivants :

- Divers travaux de réseaux
- Réalimentation de Leyme
- Sécurisation de Gréalou

III – EQUILIBRE GLOBAL BUDGÉTAIRE DU PROJET DE BUDGET 2024

Les hypothèses proposées pour le DOB sont présentées dans une approche globale en premier lieu puis en analysant successivement l'équilibre de la section d'investissement et de fonctionnement.

Les tableaux suivants résument l'équilibre global des recettes et des dépenses du projet de Budget pour l'exercice 2024.

Le budget prévisionnel proposé pour l'exercice 2024 présente :

- en investissement 7 712 891.71 € en dépenses et en recettes
- en fonctionnement 2 931 388.94 € en dépenses et en recettes.

Recettes		DOB 2023 HT + DM	DOB 2024 HT
Opérations réelles	Vente d'eau	2 372 600.00 €	2 122 000.00 €
	Autres produits	1 050.00 €	100.00 €
	Subventions d'exploitation (participations)	143 000.00 €	175 000.00 €
	Produits exceptionnels	19 000.00 €	
	Atténuation de charges	1 500.00 €	50.00 €
	Produits financiers	30.00 €	40.00 €
Opérations d'ordre	Amortissements	363 000.00 €	395 750.00 €
R 002	Résultat exploitation	1 857 206.37 €	246 448.94 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 757 386.37 €	2 939 388.94
Opérations réelles	Subventions	8 640.00 €	652 500.00 €
	RAR en recettes d'investissement	86 166.00 €	4 320.00 €
	FCTVA	2 500.00 €	0.00 €
	Emprunt	257 978.99 €	3 262 777.34 €
	Autres immo financières	124 000.00 €	0.00 €
	Réserves	356 000.00 €	1 843 555.43 €
Opérations d'ordre	Amortissements	1 464 000.00 €	1 602 400.00 €
	Opérations patrimoniales (régularisation frais insertion)	74 000.00 €	1 100.00 €
	Virement section fonctionnement	2 598 936.37 €	346 238.94 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 151 400.00 €	7 712 891.71 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT		9 908 786.37 €	10 652 280.65 €

Dépenses		DOB 2023 HT + DM	DOB 2024 HT
046-254601313-20240415- Reçu Opérations/réelles	Dépenses de fonctionnement (hors intérêts d'emprunt)	451 450.00 €	634 750.00 €
	Intérêts d'emprunt	233 000.00 €	305 000.00 €
	Charges exceptionnelles	10 000.00 €	31 000.00 €
	Dépenses imprévues	0.00 €	20 000.00 €
Opérations d'ordre	Amortissements	1 464 000.00 €	1 602 400.00 €
	Virement section investissement	2 598 936.37 €	346 238.94 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 757 386.37 €	2 939 388.94 €
Opérations réelles	Déficit investissement	0.00 €	1 003 224.43 €
	Dépenses d'investissement	3 319 500.00 €	4 216 584.56 €
	RAR en dépenses d'investissement	590 400.00 €	844 651.00 €
	Remboursement emprunt	783 000.00 €	873 000.00 €
	Réserves	1 500.00 €	
	Dépenses imprévues	20 000.00 €	20 000.00 €
	Remboursement FCTVA	0.00 €	358 581.72 €
Opérations d'ordre	Amortissements	363 000.00 €	395 750.00 €
	Opérations patrimoniales	74 000.00 €	1 100.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 151 400.00 €	7 712 891.71 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT		9 908 786.37 €	10 652 280.65 €

A – DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET 2024

Ces opérations de travaux seront financées sur les fonds propres du Syndicat et/ou par la contraction d'un emprunt.

Ont été identifiés pour 2024 des travaux répartis comme suit :

- réalimentation du secteur de Leyme (solde travaux+honoraires) 290 000.00 €
- sécurisation Gréalou (solde travaux+honoraires) 1 170 000.00 €
- raccordement Comiac 220 000.00 €
- travaux camping Padirac 140 000.00 €
- interconnexion le Trioulou 610 000.00 €
- réalimentation réservoir Pech Larode 900 000.00 €
- réseau Anglars 160 000.00 €
- réseau Lissac et Mouret (honoraires) 33 000.00 €
- réalimentation bourg de Terrou et ses hameaux 560 000.00 €
- réservoir de Sonac 100 000.00 €

B – RECETTES D'INVESTISSEMENT – BUDGET 2024

Les recettes d'investissement seraient principalement constituées de l'autofinancement et de subventions (subvention Département acquise pour 650 000 € pour travaux de Gréalou, solde subvention CVM 4 320 €). Nous sommes dans l'attente de la notification DETR sollicitée pour les travaux de Lacapelle Marival (réalimentation réservoir de Pech Larode) et du Trioulou (interconnexion).

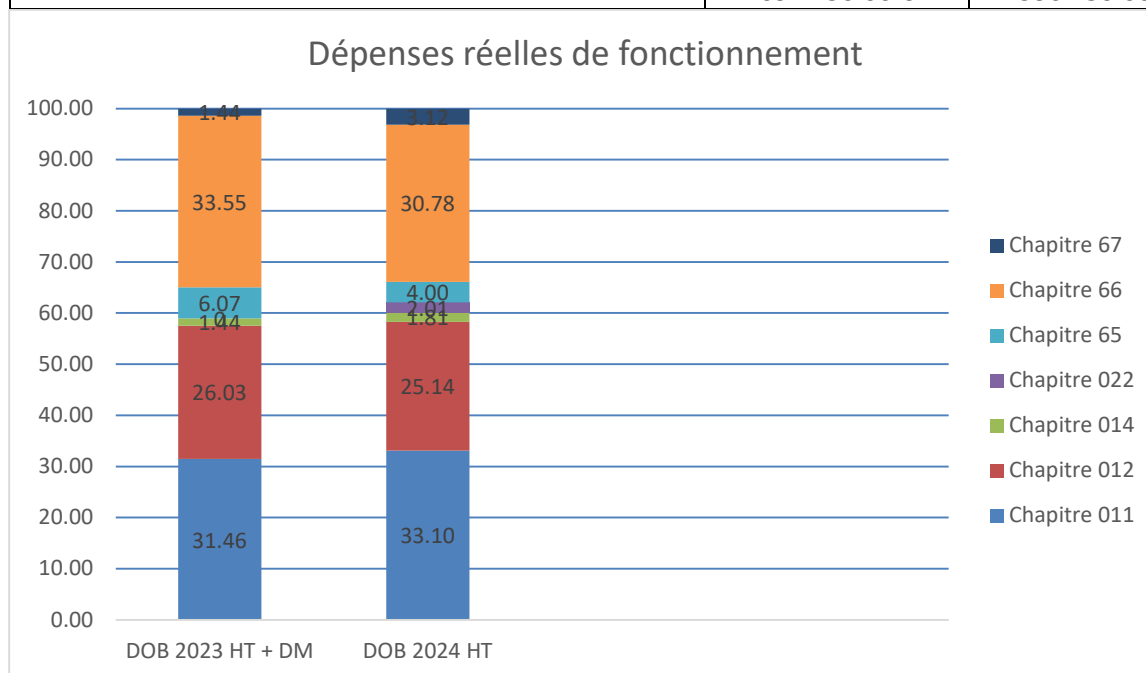
C – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BUDGET 2024

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent d'environ 43 % de 2023 à 2024.

AR Prefecture

046-254601313-20240415-CS15042024_005-DE
Reçu le 17/04/2024

Dépenses réelles de fonctionnement exprimées en €	DOB 2023 HT + DM	DOB 2024 HT
Chapitre 011 – Charges à caractère général	218 500.00 €	328 000.00 €
Chapitre 012 – Charges personnel et frais assimilés	180 800.00 €	249 100.00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits	10 000.00 €	18 000.00 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	0.00 €	20 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	42 150.00 €	39 650.00 €
Chapitre 66 – Charges financières	233 000.00€	305 000.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	10 000.00 €	31 000.00 €
	694 450.00 €	990 750.00 €



1 – Les dépenses de gestion des services (chapitres 011 et 65)

Les dépenses de fonctionnement (hors amortissements, ICNE, intérêts de la dette et autofinancement) intègrent les dépenses liées à la location de deux bureaux à la CC du Grand Figeac à Lacapelle Marival, les fournitures de bureaux, entretien des biens immobiliers, assurances, téléphone/internet, affranchissement, honoraires, impôts fonciers, indemnités et charges sociales des élus, GSP, participation de la FDEL.

2 – Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel représentent 25.19 % des dépenses réelles de fonctionnement

- Effectif : 2 secrétaires à temps plein, 1 secrétaire (grade de rédacteur 1^{ère} classe) à temps non complet, 1 technicienne eau et assainissement à temps plein (depuis le 1^{er} janvier 2024)
- Dépenses de personnel :

AR Prefecture

046-254601313-20240415-CS15042024_005-DE
Reçu le 17/04/2024

	DOB 2023 HT + DM	DOB 2024 HT
Rémunération	126 000.00 €	175 000.00 €
Charges salariales en déduction	- 28 000.00 €	- 44 000.00 €
Total rémunérations	98 000.00 €	131 000.00 €
Charges patronales et salariales	76 500.00 €	110 000.00 €
Total chapitre 012	174 500.00 €	241 000.00 €

D – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BUDGET 2024

Les recettes réelles de fonctionnement proviennent du reversement par la SAUR des acomptes 2024 et solde des comptes d'affermage 2023 sur les ventes d'eau aux abonnés et de la part abonnement Limargue (28.44 € HT/compteur/an) dues par les diverses collectivités en production uniquement demandée directement par le SM Limargue et Ségala.

Le produit des versements SAUR (tous syndicats confondus) pour l'année 2023 s'élève à : 1 767 491.25 € (HT)
Le produit de la part abonnement pour l'année 2023 s'élève à : 143 337.60 € (HT)

Pour 2024, il est proposé le montant de 2 000 000.00 € (versements SAUR + facturation de Lissac et Mouret)

Concernant la part abonnement Limargue directement perçue par le syndicat, elle ne concerne que les syndicats adhérents à la production (SIAEP Thémines, SIAEP Alvernac-Montvalent, communes de Bagnac-sur-Célé, Gramat et Lavergne). Elle représente environ 175 000 € (nombre de compteurs * 28.44 € HT).

IV – L'AUTOFINANCEMENT

L'Épargne Brute appelée aussi Capacité d'Autofinancement (CAF) correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement d'une année diminuée des intérêts de la dette.

- Recettes réelles de fonctionnement 2 297 190.00 €
- Dépenses réelles de fonctionnement 990 750.00 €

Soit une **CAF de 1 306 440.00 €**

Cet excédent de liquidités permet à la collectivité de :

- faire face au remboursement de la dette en capital,
- financer tout ou une partie de l'investissement.

L'épargne nette est calculée à partir de l'épargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette.

- Epargne brute 1 306 440.00 €
- Remboursement du capital de la dette 873 000.00 €

Soit une **épargne nette de 433 440.00 €**

AR Prefecture

046-254601313-20240415-CS15042024_005-DE
Reçu le 17/04/2024

V – L'ÉVOLUTION ET LA MAÎTRISE DE LA DETTE

Globalement, pour 2024, les annuités (banques et agence de l'eau) s'élèveront à **1 089 301.37 €**.

	Agence de l'Eau	Banques		TOTAL
		Capital	Intérêts	
2023	72 011.31 €	686 059.69 €	201 151.57 €	955 222.57 €
2024	72 011.31 €	782 213.26 €	235 076.80 €	1 017 290.06 €

A – L'ÉVOLUTION DE LA DETTE

La structure de la dette du Syndicat est constituée d'emprunts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau (avance remboursable) et à taux variable et fixe auprès d'établissements bancaires au 31/12/2023.

A la fin de l'année 2024, l'encours de la dette est estimé à **8 017 872.66 €**.